



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

37 COM

WHC-13/37.COM/10B

Paris, le 3 mai 2013

Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL,
CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-septième session

Phnom Penh, Cambodge
16 – 27 juin 2013

Point 10 de l'ordre du jour provisoire: Rapports périodiques

10B : Rapport d'avancement sur le second cycle de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

RÉSUMÉ

Le présent document contient un résumé des activités entreprises au titre de la mise en œuvre du second cycle de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe et Amérique du Nord.

La plate-forme Internet destinée à la mise en œuvre et au suivi du second cycle est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://whc.unesco.org/fr/EUR-NA>

Projet de décision: 37 COM 10B, voir point II

I. EXERCICE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PERIODIQUES POUR L'EUROPE ET L'AMERIQUE DU NORD

1. Lors de sa 29e session (Durban, 2005), le Comité du patrimoine mondial a approuvé le rapport sur le premier cycle de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord et, lors de sa 30e session (Vilnius, 2006), sur le premier cycle de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe. Par la suite, des mesures ont été prises pour la mise en œuvre des Décisions **29 COM 11A**, **30 COM 11 A.1** et **30 COM 11 A.2** du Comité du patrimoine mondial, et des rapports ont été soumis au Comité du patrimoine mondial lors de ses 31e (Christchurch, 2007), 32e (Ville de Québec, 2008), 34e (Brasilia, 2010), 35e (UNESCO, 2011) et 36e (Saint-Pétersbourg, 2012) sessions.
2. Lors de sa 36e session en 2012, et par la Décision **36 COM 10B**, le Comité du patrimoine mondial a lancé le deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et a réitéré qu'il serait basé sur deux ans (Première année, Groupe A : Amérique du Nord et sous-régions de l'Europe de l'Ouest, du Nord et les Pays Baltes ; deuxième année, Groupe B : Europe méditerranéenne, centrale, de l'Est, et du Sud-Est). Un rapport sur les résultats de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord, ainsi que le Plan d'action, seront présentés lors de la 38e session du Comité du patrimoine mondial en 2014. Un rapport global sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe, ainsi que le Plan d'action, seront présentés lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015.
3. Depuis la 36e session du Comité du patrimoine mondial, deux réunions sous-régionales ont été organisées, en étroite coopération entre les Etats parties, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, avec pour objet la mise en œuvre (Groupe A) et la préparation (Groupe B) du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques.
4. Une réunion pour les points focaux nationaux de l'Europe de l'Ouest, du Nord, les pays Baltes et l'Europe méditerranéenne ainsi que les gestionnaires de sites allemands (Berlin, Allemagne, 24-26 septembre 2012) a généreusement été accueillie par l'Allemagne et organisée en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. Cette réunion était conçue comme une formation pratique au remplissage du questionnaire de Rapport périodique, avec une introduction aux outils en ligne. Elle avait pour but de former les points focaux nationaux du Groupe A à l'organisation de séminaires nationaux, afin qu'ils transmettent les connaissances acquises aux autorités nationales et aux gestionnaires de sites dans leurs pays respectifs. Plus d'informations à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/evenements/925/>.
5. Un séminaire pour les Points focaux nationaux de l'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (Tbilissi, Géorgie, 14-16 novembre 2012) sur la préparation du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques a généreusement été accueilli par la Géorgie et organisé en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. Ce séminaire a confirmé que, bien que des progrès aient été faits, les tendances et difficultés du premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques persistent ; le séminaire a également souligné la nécessité d'introduire de nouvelles façons de penser et d'accroître la compréhension des concepts du Patrimoine mondial à tous les niveaux, afin de parvenir à une intégration légale et institutionnelle plus efficace de la gestion des biens ainsi qu'à un renforcement du rôle des communautés locales dans toutes les activités. Plus d'informations à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/evenements/958/>.
6. Conformément à l'approche de "formation des formateurs" appliquée lors des réunions préparatoires, au cours desquelles les Points focaux respectifs se sont engagés à

transmettre les connaissances acquises aux gestionnaires de sites de leurs pays respectifs, de nombreux Etats parties ont organisé des consultations et des séminaires au niveau national ou sous-régional afin de discuter de la mise en œuvre de l'actuel exercice de soumission des Rapports périodiques.

7. De plus, une réunion informelle sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques a réuni des Etats parties de la zone Europe et Amérique du Nord à l'occasion de la 36e session du Comité du patrimoine mondial. Au cours de cette réunion, le Centre du patrimoine mondial a présenté la plateforme internet pour le Rapport périodique de la région Europe et Amérique du Nord, qui donne accès à toutes les informations utiles de façon structurée et ciblée, afin de faciliter la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. La plateforme a été développée avec le soutien de la Principauté d'Andorre, et est accessible au lien suivant : <http://whc.unesco.org/en/eur-na>. Le document *Rapport périodique: Manuel à l'usage des gestionnaires de sites*, préparé en collaboration avec la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF) avec le soutien financier des Etats parties de Monaco et d'Espagne, et traduit en anglais, français, russe et espagnol, a également été présenté à la réunion susmentionnée.
8. Selon les données de mars 2013, 15 des 20 Points focaux nationaux du groupe A avaient commencé à remplir la Section I du questionnaire, et plus de 90% des gestionnaires de sites avaient rempli plus de la moitié de la Section II du questionnaire.
9. Le Centre du patrimoine mondial fournit un soutien continu aux Points focaux nationaux et aux gestionnaires des sites, aussi bien sur les aspects techniques et que les aspects substantiels du questionnaire. Les retours obtenus dans ce cadre contribuent à l'amélioration constante des outils électroniques pour l'exercice de soumission des rapports périodiques, et confirment que la plateforme internet et ses outils d'orientation sont largement utilisés dans le processus de remplissage des questionnaires. La Fondation nordique pour le patrimoine mondial (NWHF) fournit également un soutien aux représentants des pays de l'Europe du Nord et des Pays Baltes.
10. Les perspectives de coopération avec la NWHF, dans le cadre du second cycle de soumission des rapports périodiques, incluent l'assistance technique pour une analyse préliminaire des résultats des rapports périodiques des pays du groupe A.
11. Plusieurs Etats parties ont réitéré leurs intentions d'accueillir des réunions sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques : l'Italie (réunion pour l'Europe méditerranéenne, Florence, 16-19 septembre 2013), l'Azerbaïdjan (réunion pour l'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, octobre 2013), et le Luxembourg (réunion pour l'Europe de l'Ouest, du Nord, et les Pays Baltes, 2014/15).
12. En 2011-2012, l'Unité Europe et Amérique du Nord du Centre du patrimoine mondial a lancé une initiative en vue de l'élaboration d'une stratégie intégrée et ciblée pour répondre aux besoins prioritaires en termes de formation et de renforcement des capacités pour la sauvegarde des biens du Patrimoine mondial en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, à la suite des résultats du premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Le Plan directeur, préparé par le Secrétariat, propose une vision globale pour la stratégie de renforcement de capacités dans la sous-région, et formule des propositions préliminaires et des idées pour le développement et la mise en œuvre de cette stratégie, sur la base des contributions fournis par les Etats parties concernés. Ce Plan sert également de base aux discussions du Groupe de pilotage, créé à l'occasion d'une réunion sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques (Tbilissi, novembre 2012) et composé des Points focaux nationaux des pays de la région, avec l'assistance du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives, en particulier ICCROM. Le Groupe de

pilotage continuera de travailler à l'élaboration d'une stratégie et présentera les résultats de ses consultations lors des réunions subrégionales à venir.

13. Par la décision **35COM 10C.2**, le Comité du patrimoine mondial avait demandé aux Etats parties de soumettre leurs projets de Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle au plus tard le 1er février 2012. Pour la région Europe et Amérique du Nord, 375 projets de Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle devaient être soumis. 355 projets de Déclarations rétrospectives ont été reçus, parmi lesquels 324 se sont avérés complets après vérification par le Centre du patrimoine mondial. L'évaluation des projets par les Organisations consultatives est en cours, et a été rendue possible par le Fonds du patrimoine mondial et les contributions des autorités flamandes, portugaises et andorranes. 17 projets de Déclaration n'ont pas encore été soumis, et 26 projets incomplets doivent être revus par les Etats parties.
14. Le Centre du patrimoine mondial souhaite attirer l'attention des Etats parties sur le fait qu'il ne dispose pas des ressources financières et humaines adéquates pour la mise en œuvre du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe et Amérique du Nord. En comparaison avec d'autres régions, l'Unité Europe et l'Amérique du Nord ne bénéficie pas d'assistance extrabudgétaire, avec quelques rares exceptions. Actuellement, aucun fond n'est alloué par le Budget ordinaire pour la Région Europe et Amérique du Nord, et la somme allouée par le Fonds du patrimoine mondial n'est pas suffisante pour assurer la préparation et la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Le renforcement des capacités reste un défi à relever par les sous-régions concernées.
15. A cet égard, le Centre du patrimoine mondial réitère sa gratitude envers la Principauté d'Andorre, les autorités flamandes, Monaco, les Pays-Bas et le Portugal pour leurs contributions financières depuis la 35e session du Comité pour soutenir le travail de l'Unité Europe et Amérique du Nord dans le cadre du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en 2012 et 2013, et recommande que le Comité invite les autres Etats parties à contribuer en termes de ressources financières ou humaines.

III. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision: 37 COM 10B

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le Document WHC-13/37.COM/10B,*
2. *Rappelant la Décision **36 COM 10B** adoptée lors de sa 36e session (Saint-Pétersbourg, 2012),*
3. *Rappelant également que le second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe et Amérique du Nord est basé sur deux ans (Groupe A : Amérique du Nord, sous-régions de l'Europe de l'Ouest, du Nord, et des Pays Baltes pour la première année 2012-2013 ; Groupe B : Europe méditerranéenne, centrale, de l'Est, et du Sud-Est pour la deuxième année 2013-2014), à condition qu'un rapport sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord soit présenté lors de la 38e session du Comité du patrimoine mondial en 2014, et qu'un rapport global sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour*

l'Europe soit présenté lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015,

4. *Prend note des activités de mise en œuvre du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour le Groupe A, et de préparation au lancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour le Groupe B ;*
5. *Remercie les autorités allemandes et les autorités géorgiennes pour avoir accueilli les réunions préparatoires dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques ;*
6. *Remercie également la Fondation nordique pour le patrimoine mondial pour sa collaboration dans la préparation du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques ;*
7. *Réitère sa sincère reconnaissance aux autorités italiennes, aux autorités azerbaïdjanaises et aux autorités luxembourgeoises pour leurs propositions d'accueillir les prochaines réunions dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour 2013-2015 ;*
8. *Accueille favorablement les progrès liés à l'initiative de préparer une stratégie intégrée et ciblée portant sur les besoins prioritaires en matière de formation et de renforcement des capacités pour la préservation des biens du patrimoine mondial en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, et félicite le Groupe de pilotage pour son engagement à poursuivre ce travail ;*
9. *Félicite les Etats parties qui ont soumis les projets de Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle avant le lancement officiel de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, comme demandé dans la Décision **35 COM 10C.2**, et prie instamment les Etats parties de soumettre les Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle manquantes dans les plus brefs délais ;*
10. *Réitère sa gratitude envers les autorités andorranes, monégasques, portugaises et néerlandaises, ainsi qu'envers les autorités flamandes pour leur contributions financières à la mise en œuvre du second cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en Europe et Amérique du Nord, et encourage plus de soutien et de collaboration à l'avenir ;*
11. *Demande au Centre du patrimoine mondial de tenir le Comité du patrimoine mondial informé de l'état d'avancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques à sa 38e session en 2014.*